

PRAP 2S Mac & ALM - Accompagner La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Format :

Présentiel

Durée :

2 jours / 14 h

Référence :

SAN-PRA-1415

Public :

Acteurs PRAP 2S. Aides techniques, soignants ...

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Recycler les Acteurs PRAP 2S.

Réduire les accidents du travail et les efforts des soignants.

Favoriser l'autonomie des résidents.

Éviter les comportements d'opposition en privilégiant les déplacements naturels.

Évaluer à chaque déplacement les capacités de la personne aidée.

Compétences développées :

Utiliser la démarche ALM.

Pré-requis :

Il n'est pas obligatoire que le certificat d'Acteur PRAP soit en cours de validité.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :

Très peu d'exposés.

Recherches heuristiques des étapes des déplacements naturels, de la communication adaptée en cas de déficiences de la personne aidée, d'un argumentaire susceptible de convaincre un résident d'accepter ALM.

Partage d'expérience sur l'utilisation des aides mécanisées présentes dans l'établissement et les astuces.

Mises en situation de déplacements de personnes aidées ayant plus ou moins de capacités.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

- 1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
 - 2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.
- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Le lieu:

Dans une salle de réunion suffisamment grande pour contenir les lits et le matériel de manutention ou dans une salle normale (3 m2 par personne) + l'accès à une ou plusieurs chambres équipées.

Les outils pédagogiques:

Les équipements à fournir par l'établissement

- Un exemplaire de toutes les aides à la manutention, mécanisées ou non, utilisées dans la structure
- Un lit médicalisé avec potence + un fauteuil à accoudoirs escamotables pour 4 stagiaires
- 2 lits + 2 fauteuils à partir de 5 stagiaires

Les autres outils pédagogiques :

Tableau, matériel de vidéo-projection, d'impression et de reproduction pour partager le travail collectif

Simulateur de vieillissement

Draps de glisse

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :

L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.

Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

NB :

ALM est la dernière recommandation de la CNAM TS en matière de manutention de personnes. Il est l'héritier de la recommandation R 471 de 2015 qui concerne le partage des tâches entre le bénéficiaire, le soignant et les aides techniques.

La formation ALM des Acteurs PRAP 2S renouvelle leur qualité (elle vaut MAC).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.

UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.

Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.



Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Comprendre les enjeux de l'accompagnement

La création du « Soins de manutention »

Les enjeux pour l'établissement

Les enjeux pour l'accompagnant

2. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

Le repérage des étapes

Les capacités nécessaires à la réalisation de chaque étape

Les éléments de l'environnement qui favorisent ou empêchent la réalisation de chaque étape

- Repérer les étapes, les ressources nécessaires, les aides et freins des déplacements courants : Se lever, avancer ou reculer sur son siège, marcher, s'asseoir, se relever du sol, se centrer dans le lit, se tourner, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit

3. Appréhender les composantes de la situation d'accompagnement

L'environnement de l'accompagnement : l'organisation du travail, le milieu et les locaux, les équipements

- Décrire l'environnement de travail général

L'évaluation des capacités pendant l'accompagnement

L'évaluation des risques

La communication accompagnant / accompagné : établir la relation, maintenir la qualité de la relation, le rôle du toucher, utiliser les facteurs facilitants

- Identifier les éléments de communication adaptés à une déficience visuelle, à une déficience cognitive, tactile, olfactive, auditive, vestibulaire

4. Mettre en oeuvre des scénarios d'accompagnement ne comportant pas d'aide mécanisée

Le schéma décisionnel ALM

- Mettre en oeuvre le schéma décisionnel dans différentes situations d'accompagnement

5. Connaître les aides techniques mécanisées présentes dans l'établissement

Le groupe va voir les aides techniques présentes

Les stagiaires partagent sur leur utilisation : intérêt selon la situation de travail et les capacités du résident, partage de pratiques et astuces

6. Mettre en oeuvre des scénarios d'accompagnement comportant des aides mécanisées

- Mettre en oeuvre le schéma décisionnel dans des situations d'accompagnement nécessitant le recours à des aides mécanisées

Identifier les apports de ALM dans l'accompagnement de résidents actuellement présents dans l'établissement

Expliquer les enjeux de ALM pour la personne aidée et sa famille

- Jeu de rôle : convaincre un résident ou sa famille de l'intérêt de ALM

Faire un lien entre la formation ALM et son travail quotidien

- Chaque stagiaire présente une situation de travail avec un résident et fait une démonstration commentée de l'accompagnement qu'il va mettre en oeuvre avec ALM

L'évaluation des compétences

Chaque stagiaire joue le rôle de l'aidant dans un scénario simple tiré au sort et est évalué avec la grille certificative

Groupe de 3 à 10 personnes maximum

Le suivi

Les stagiaires qui ont suivi l'intégralité de la formation ALM et ont réussi l'évaluation des compétences, voient leur certificat d'Acteur PRAP 2S renouvelé pour une durée de 2 ans

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 10/11/2022